

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>DE-ÖKO-001.276-0045029.2024.001</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>Hälssen &amp; Lyon GmbH</b> Adresse <b>Pickhuben 9 20457 Hamburg, Freie Und Hansestadt</b> Pays <b>Allemagne</b> Code ISO <b>DE</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>Kiwa BCS Öko-Garantie GmbH (DE-ÖKO-001)</b> Adresse <b>Marientorgraben 3-5 , 90402, Nuremberg</b> Pays <b>Allemagne</b> Code ISO <b>DE</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Importation • Exportation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production biologique avec une production non biologique • (g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées Méthode de production: – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>23 août 2024 13:25:54 +02 (Europe/Luxembourg)</b> Lieu <b>Nuremberg (DE)</b>		Nom et signature <b>Kiwa BCS Öko-Garantie GmbH</b>		I.8 Validité Certificat valable du <b>15/08/2024</b> au <b>31/01/2026</b>	

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits		
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	
	Aromatisierte Tees und teeähnliche Erzeugnisse Flavoured Tea and Tea-resembling Products Thés Aromatisés et Produits Similaires au Thé		<b>Biologique</b>
	CO2 Druckentwaste Landwirtschaftliche Erzeugnisse CO2 Pressure Disinfested Produce Produits Agricoles Désinfectés sous pression de CO2		<b>Biologique</b>
	Entkoffinierter Tee Tea, decaffeinated Thé, décaféiné		<b>Biologique</b>
	Früchte- & Kräutertees Herbal Teas and Infusions Tisanes et Infusions		<b>Biologique</b>
	Getrocknete Früchte, Kräuter, Gewürze & Pilze Dried Fruits, Herbs, Spices & Mushrooms Produits séchés Fruits, Herbes, Épices & Champignons		<b>Biologique</b>
	Mate Maté		<b>Biologique</b>
	Tee und Teeähnliche Erzeugnisse Tea and Tea-resembling Products Thé et Produits Similaires		<b>Biologique</b>
	Teeextrakte Tea Extracts Extraits de Thé		<b>Biologique</b>
II.2 Quantité de produits			
II.3 Informations sur les terres			
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
Adresse ou géolocalisation	Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
<b>Pickhuben 9, 20457 Hamburg Wilhelm-Iwan-Ring 6, 21035 Hamburg</b>	<b>Importation Préparation</b>	<b>Administration</b>	
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant			
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
Nom de l'organisme d'accréditation	<b>Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH (DAKKS)</b>		
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	<b><a href="https://www.dakks.de/de/akkreditierte-stelle.html?id=D-ZE-14057-01-00">https://www.dakks.de/de/akkreditierte-stelle.html?id=D-ZE-14057-01-00</a></b>		
II.9 Autres informations			
<b>Kontrolldatum / Audit Date / Date d'Audit: 14./15.08.2024</b>			